

Signature du prêteur

Trucothèque de « Toit et Petits Pois » Convention de Prêt matériel gratuit entre particuliers

Entre les parties :
Le prêteur :
Nom, Prénom :
Adresse :Code postal :
Ville : Tél :
Pièce d'identité : □ Passeport □ Carte d'identité N°
et l'emprunteur :
Nom, Prénom :
Adresse :Code postal :
Ville : Tél : Tél :
Pièce d'identité : □ Passeport □ Carte d'identité N°
Il a été convenu ce qui suit :
1 – Objet de la convention
Le prêteur accepte de mettre un objet (cf. point 2) à la disposition de l'emprunteur selon les conditions fixées par cette
convention de prêt. Cette mise à disposition, précaire et révocable, est consentie à titre gracieux, sans aucune contre
partie financière.
2 – Désignation de l'objet prêté
2.1 : Description : Le prêteur met à disposition de l'emprunteur l'objet (marque, modèle) :
2.2 : Etat de l'objet Qualité, aspect, état :
3 – Durée : Ce prêt prend effet le jour de la remise de l'objet à l'emprunteur, soit le/202/202
□ Les parties se mettent d'accord dès le départ, d'une date de restitution : le/202
d'une heure : àh, et d'un lieu :
□ Les parties conviendront d'une date et d'un lieu de restitution ultérieurement.
4 – Déclarations et obligations de l'emprunteur :
Conformément aux CGU, l'emprunteur s'engage à restituer l'objet prêté en bon état de propreté, d'entretien ou do fonctionnement. A ce titre, l'emprunteur s'engage notamment à :
(inscrire ici les actions à effectuer avant la restitution par l'emprunteur, sans lesquelles le prêteur pourra conserver une partie ou l'intégralité du dépôt de garantie. Exemple : plein d'essence, pressing, etc)
5 – Dépôt de garantie
□ Aucune garantie n'est exigée par le prêteur
□ Une garantie est exigée par le prêteur, remplir le texte ci-dessous :
Le prêteur atteste avoir reçu de l'emprunteur, à titre de garantie
la somme de€ (en chiffres),
soiteuros (en lettres).
□ en chèque □ en espèces □ par virement
Fait à
Le/202

Signature de l'emprunteur